

Chers parents,

Voici un mail rapide pour vous transmettre quelques informations importantes. Je vous remercie, par avance, de le lire de bout en bout afin de ne pas manquer le dernier point qui est précieux.

Comme annoncé avant le congé par les politiques ainsi que dans la circulaire 7955 (« ... Dès lors, en accord avec les experts sanitaires et les acteurs institutionnels de l'enseignement, j'ai décidé de maintenir les conditions actuelles (code rouge) pour la reprise et jusqu'au 26 février minimum. Cette date correspond en effet au prochain Comité de concertation (CODECO). – Madame Caroline Désir ») le code rouge sera maintenu après le congé de Carnaval. L'organisation et les mesures qui étaient en vigueur avant le congé seront donc maintenues au retour de celui-ci.

Comme nous le savons, les voyages non essentiels durant ce congé sont interdits. Nous devons tous nous référer (enfants et adultes) aux directives reprises sur le site du Ministère des affaires étrangères <https://diplomatie.belgium.be/fr> :

Conseils aux voyageurs dans le cadre du COVID

Conseils aux voyageurs dans le cadre du COVID

Les conseils aux voyageurs ont valeur d'avis et ne sont pas contraignants.

IMPORTANT : Tous les voyages non-essentiels à l'étranger sont interdits.

Les informations concernant les règles applicables pour les voyages vers la Belgique sont disponibles ici : <https://www.info-coronavirus.be/fr/voyages/> (link is external)

Les voyageurs doivent être conscients du fait que de nouvelles flambées de COVID à l'étranger peuvent avoir d'importantes répercussions sur leur voyage et qu'un rapatriement ne peut être garanti si des vols commerciaux sont annulés ou des frontières fermées.

ainsi qu'à celles reprise sur le site Coronavirus COVID <https://www.info-coronavirus.be/fr/> :

En voyage à l'étranger

- [Mesures relatives aux voyages à destination et en provenance de l'étranger](#)
- [Formulaire de Localisation du Passager \(PLF\)](#)
- [Code couleurs par pays](#)
- [Avis de voyages par pays](#)

Vous devez attester de la raison essentielle de votre voyage au moyen de la déclaration sur l'honneur.

Tout **aussi important et essentiel** :

Les enseignants ont envoyé un mail aux parents de leur classe afin d'activer le lien entre eux et vous via l'application Questi.

Cela leur permet d'envoyer des informations à tous les parents de la classe mais également à un seul parent en particulier.

Cela permet à chacun d'entre vous d'entrer personnellement en contact avec chaque enseignant de chacun de vos enfants. De cette manière vous avez l'occasion d'établir un contact individualisé qui ne peut être lu par les autres parents.

C'est pourquoi, je vous encourage à utiliser ce canal de communication pour demander des informations propres à votre enfant, voire, un rendez-vous téléphonique ou virtuel si vous estimez que votre enfant vous pose des soucis ou si vous êtes en questionnement par rapport à son évolution.

Et enfin, je souhaite à chacun d'entre vous, tant aux enfants qu'à vous les parents, de rester vigilant par rapport à la situation sanitaire qui nous préoccupe, de garder la patience et l'espoir qui vont nous conduire vers des jours meilleurs, de rester attentif et bienveillant vis-à-vis de tout un chacun et enfin de garder la meilleure santé qui soit en prenant soin de soi et des autres.

Bien cordialement,

Mme Ceulenaere